

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 3 décembre 2019 à 13h30

Au Palais de Justice de BOBIGNY (93), 173 avenue Paul Vaillant-Couturier (salle n°1)

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **VILLETANEUSE (93)**

186 avenue de la Division Leclerc

Cadastré section U n°177 (lot 99) et section U n°110 volume 1 (lot 199).

LOT NUMÉRO QUATRE VINGT DIX NEUF (99) :

UN APPARTEMENT n° 204 dans le corps de bâtiment B, au deuxième étage, couloir de gauche, deuxième porte à droite et comprenant suivant PV de description dressé le 16 avril 2019 par Maître Pascal DUCHAUCHOY-CREUZIN, huissier de justice à LE BOURGET (93) : entrée, couloir, cellier, toilettes, salle de bains, chambre, séjour, cuisine aménagée.

Et les 71/10.000èmes des parties communes générales de l'immeuble ;

La superficie « Loi Carrez » est de **50,17 M²**.

LOT NUMÉRO CENT QUATRE VINGT DIX NEUF (199) : **UN EMPLACEMENT de VOITURE** n°

100 dans le bâtiment Parking, au premier niveau.

Et le 1/120èmes des parties communes générales de l'immeuble ;

Le bien est vide de toute occupation.

MISE À PRIX : 20.000 €

(VINGT MILLE EUROS)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près le TGI de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à ROSNY SOUS BOIS, le 15 octobre 2019 par l'avocat poursuivant, Signé Maître Valérie GARÇON.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► À Maître **Valérie GARÇON**, Avocat au Barreau de la Seine Saint-Denis, membre de la SCP **W2G AVOCATS**, 21, avenue du Général de Gaulle (93110) ROSNY SOUS BOIS, **TEL. 01.48.54.90.87** dépositaire du cahier des conditions de vente.

► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé. (N°RG : 19/05441)

► Sur les lieux pour visiter, le **Jeudi 21 novembre 2019 de 14h à 15h**

► Sur INTERNET : www.vlimmo.fr